

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Séance publique du 25 septembre 2020</b>	<b>N° 2020-277</b>

## Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHEQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER  
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL  
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO  
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaël LAMARQUE  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20  
Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 septembre 2020</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Haute qualité de vie Direction énergie écologie et développement durable	<b>N° 2020-277</b>

---

**Avenant à la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et les Espaces Info Energie -  
Décision - Autorisation**

---

Madame Claudine BICHET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Rappel du contexte et des enjeux

L'axe premier du plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie adopté le 7 juillet 2017 est d'accélérer la transition énergétique pour faire de Bordeaux Métropole l'une des premières métropoles à énergie positive d'ici 2050.

Pour cela, un objectif de rénovation énergétique de l'habitat a notamment été fixé : contribuer à une dynamique de rénovation qui portera à terme chaque année sur 9 000 logements dont 3 700 logements individuels dès 2020. Bordeaux Métropole a ainsi engagé en 2017 le déploiement et l'animation de la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat privé Ma Rénov Bordeaux Métropole afin de dynamiser l'écosystème des acteurs locaux de la rénovation et du bâtiment et de réunir l'ensemble des conditions susceptibles de favoriser le passage à l'acte des propriétaires dans leurs travaux de rénovation.

Afin d'apporter conseils et informations aux particuliers désireux de rénover leurs logements et de réduire leurs factures énergétiques, le réseau des espaces info énergie (EIE) a été mis en place dès 2001 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Depuis 2009, Bordeaux Métropole soutient le réseau des EIE, en apportant un soutien financier significatif.

Face au nombre de conseils en forte augmentation ces dernières années, la nécessité est apparue de consolider ce service neutre et gratuit. Les EIE ont été dès lors intégrés dans le dispositif « Ma Rénov Bordeaux Métropole » doté de moyens humains et financiers supplémentaires.

Pour contribuer de manière significative à l'objectif ambitieux inscrit dans le plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie, Bordeaux-Métropole et l'ADEME ont souhaité renforcer le réseau des EIE sur la période 2016-2018. La délibération votée en conseil métropolitain du 21/10/2016 a acté le financement de 7 postes sur 3 années (de 2016 à 2018) :

- 5 dédiés aux conseils sur l'énergie dans l'habitat individuel (aussi appelé « conseil info énergie »),
- 1 consacré à l'accompagnement des copropriétés,
- Le dernier chargé d'assurer le suivi et l'animation du défi des familles à énergie positive.

Afin de maintenir le soutien financier de ce service de conseils de qualité, le conseil métropolitain du 26 avril 2019 a acté une prolongation du financement sur l'année 2019. Ainsi, 4 572 conseils ont pu être donnés sur les projets de rénovation d'environ 3 000 ménages du territoire en 2019, soit une augmentation de 82% par rapport à la fréquentation du service en 2018 (2512 conseils) et plus du double par rapport à la première année de lancement du service Ma Rénov' en 2017.

En septembre 2019, l'Ademe a confirmé que son soutien financier serait accessible selon les modalités définies en partenariat avec la Métropole jusqu'à la fin de l'année 2020. Ainsi, en accord avec la Région et l'Ademe, il est donc proposé de poursuivre le soutien au réseau des EIE et de le reconduire à l'identique pour 2020 et ce, en parallèle de la préparation d'une programmation triennale pour la période 2021 – 2023.

La répartition actée les années précédentes au regard des cinq structures reste la même. Ci-après le tableau de partage des missions :

Structure	Mission	ETP/an
CREAq	Conseil info énergie	1,4
	Accompagnement des familles à énergie positive	1
MPS	Conseil info énergie	1,8
CLCV	Conseil info énergie	1,2
ALEC	Accompagnement des copropriétés	1
SOLIHA	Conseil info énergie	0,6
<b>TOTAL</b>		<b>7</b>

Le montant total accordé par la Métropole sur l'exercice 2020 s'élèvera à 140 000 € détaillés comme suit :

Structure	ETP / an	Subvention 2020
CREAq	2,4	48 000,00 €
MPS	1,8	36 000,00 €
CLCV	1,2	24 000,00 €
ALEC	1	20 000,00 €
SOLIHA	0,6	12 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>140 000,00 €</b>

Les avenants de prolongations des conventions financières fixant les modalités de partenariat et le montant de la participation métropolitaine pour 2020 sont joints à la présente délibération (annexe 1).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement**

**VU l'article L.5215-19 du Code général des collectivités territoriales,**

**VU la délibération communautaire n° 2007/0569 du 13 juillet 2007 approuvant le lancement d'une démarche plan climat**

**VU** la délibération communautaire n° 2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan d'action du plan climat

**VU** la délibération communautaire n° 2014/0443 du 11 juillet 2014 approuvant le lancement d'une plateforme locale de la rénovation énergétique

**VU** la délibération métropolitaine n° 2015/0599 du 25 septembre 2015 approuvant le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour le cofinancement de 7 ETP et validant dans ce cadre l'octroi d'une subvention triennale d'un montant de 140 000 € par an.

**VU** la délibération métropolitaine n°2016/656 du 21 octobre 2016 adoptant l'accompagnement des espaces info énergie,

**VU** la délibération métropolitaine n°2017/493 adoptant le plan d'action pour un territoire durable à haute qualité de vie ;

**VU** l'arrêté n° 2020/BM-403 du 04/05/2020, actant de l'attribution d'avances de subventions de fonctionnement aux organismes privés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE**

Bordeaux Métropole souhaite, en cohérence avec ses objectifs en matière de politique énergie climat, poursuivre son soutien aux activités des Espaces Info>Energie, structures socle du dispositif métropolitain de conseil sur la rénovation énergétique « Ma Rénov Bordeaux Métropole »,

**DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer aux Espaces Info> Energie (Creaq, MPS, CLCV, Soliha, Alec) les subventions correspondantes pour l'année 2020,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération dont la signature des avenants des conventions jointes actant le versement de subventions pour chaque structure mentionnée ci-dessus au titre de l'année 2020,

**Article 3** : La dépense 2020 sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours à l'opération 05P087O007, chapitre 65, article 65748, fonction 833.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b>	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>30 SEPTEMBRE 2020</b>	Madame Claudine BICHET